



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 mars 2016

Évolution de l'emploi en Vendée : des évolutions positives

Le Service public de l'emploi de Vendée s'est réuni le 2 mars 2016 sous la présidence de Jean-Benoît ALBERTINI, préfet, pour examiner l'évolution du marché du travail en Vendée.

L'offre d'emploi progresse de 14,2% sur un an. Cette progression se fait au bénéfice de l'emploi intérimaire (+14,2%), de la construction (+17,1%) et du secteur tertiaire (+14,8%).

Le taux de chômage départemental atteint, au 3ème trimestre 2015, 8,7% de la population active et reste stable par rapport à la même période 12 mois plus tôt. Il se fixe à un niveau inférieur au taux régional (9,1%) et métropolitain (10,2%).

Les deux premiers mois de l'année 2016 confortent cette tendance avec cependant des disparités à la fin du mois de janvier 2016 : - 10,7% de chômeurs pour les jeunes, - 1,9% pour les 25-49 ans mais +7,2% pour les 50 ans et +. L'emploi des seniors reste donc une difficulté substantielle, conforme au constat national et nécessite un accompagnement encore renforcé des acteurs de l'emploi.

La disparité est également territoriale. La Vendée affiche le taux de chômage le plus bas et le taux le plus fort de la région des Pays de la Loire avec respectivement 5,7 % pour la zone d'emploi des Herbiers et 11,6% pour celle des Sables d'Olonne.

Depuis le 18 janvier 2016, la mise en œuvre de la prime « embauche PME » a permis la création de plus de 2 000 emplois dans la région des Pays de la Loire et la Vendée s'inscrit dans cette dynamique. Les embauches réalisées jusqu'au 31 décembre 2016 par les PME de moins de 250 salariés (SA, associations, groupements d'employeurs...), bénéficient durant les 2 premières années du contrat, d'une prime trimestrielle de 500 €, soit 4 000 € au total.

Cette mesure a un effet levier important qui sera amplifié d'ici quelques semaines par la mise en œuvre du plan 500 000 formations pour lequel plus de 3 400 demandes prioritaires ont été déposées et déjà recensées en Vendée.

